

Comptes annuels

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

AT OCCITANIA

16, Avenue Charles de Gaulle


31130 BALMA

Tél. 05 34 25 55 50

Fax. 05 34 25 55 51

APE : 8899B-

Siret : 32627453700025

 MAZARS

MAZARS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de Toulouse

31670 LABEGE

Tél : 0562734400

Fax : 0562734411

Courriel : toulouse@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

 **Sommaire**

Rapport de l'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Bilan	6
Compte de résultat	8
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Autres informations	18
Etats détaillés	19
Bilan détaillé	20
Compte de résultat détaillé	24

Rapport de l'Expert Comptable

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de l'association

AT OCCITANIA

Pour l'exercice du 01 janvier 2010 au 31 décembre 2010

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission en date du 09 juin 2010, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 13 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	526 642
Chiffre d'affaires	1 570 309
Résultat net comptable (Excédent)	70 215

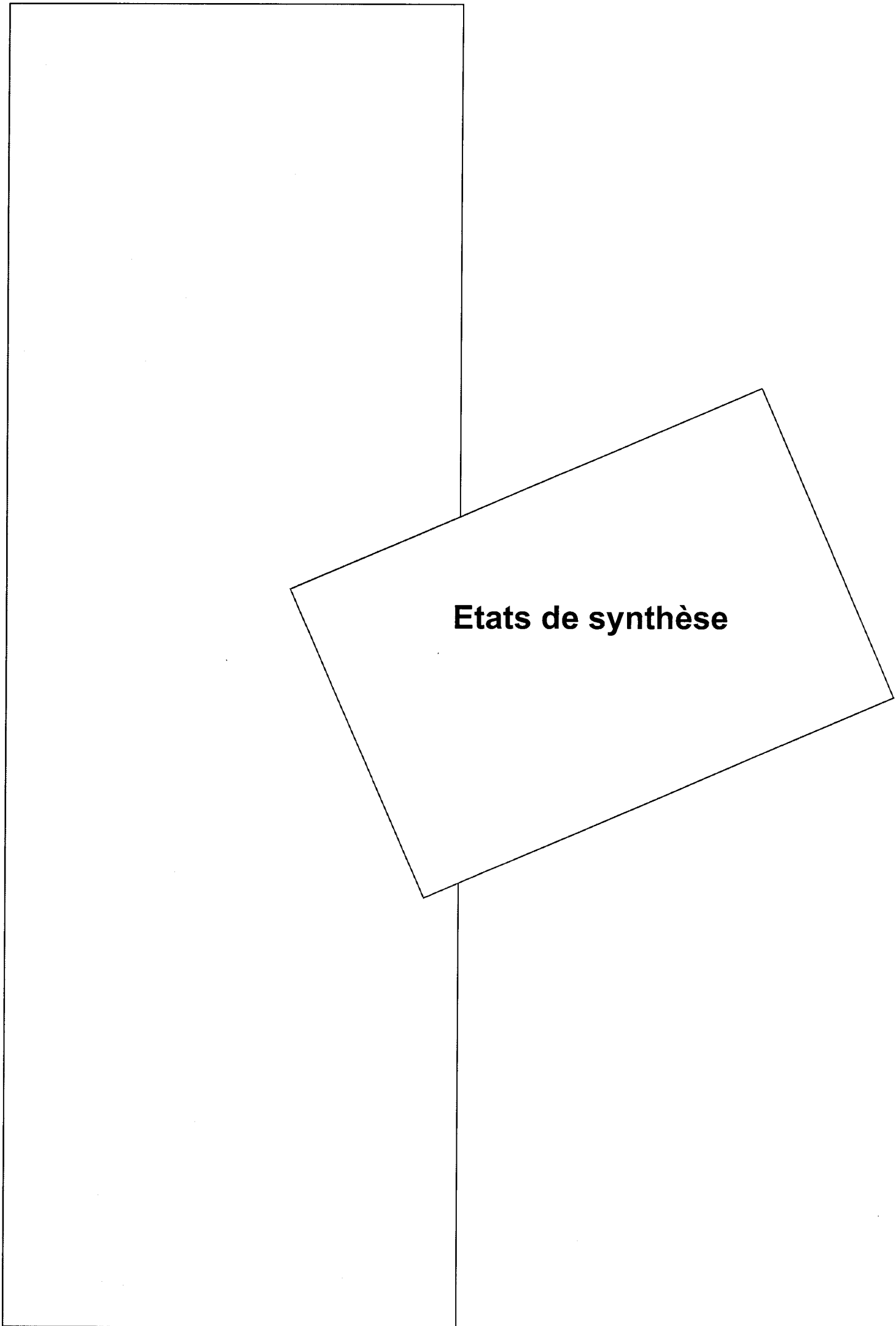
Fait à Labège

Le 10 mars 2011

MAZARS représentée par Michel VAUX

Expert comptable

Signature



Etats de synthèse

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	13 269	8 594	4 675	8 587
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations incorporelles	13 269	8 594	4 675	8 587
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	71 881	26 500	45 381	46 291
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	71 881	26 500	45 381	46 291
Participations et créances rattachées	85		85	85
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 251		13 251	13 505
Immobilisations financières	13 336		13 336	13 591
ACTIF IMMOBILISE	98 487	35 094	63 392	68 469
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	574		574	
Usagers et comptes rattachés	55 449		55 449	123 300
Autres créances	57 796		57 796	60 170
Créances	113 819		113 819	183 470
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	321 493		321 493	191 585
Trésorerie	321 493		321 493	191 585
ACTIF CIRCULANT	435 312		435 312	375 055
Charges constatées d'avance	27 938		27 938	27 058
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	27 938		27 938	27 058
TOTAL DE L'ACTIF	561 737	35 094	526 642	470 582

Bilan

	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
Fonds associatifs sans droit de reprise	182 520	182 520
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-17 885	
Résultat de l'exercice	70 215	-5 863
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	234 851	176 657
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle	12 021	
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	12 021	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	45 768	60 727
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	45 768	60 727
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Découverts et concours bancaires	324	
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 716	50 782
Dettes fiscales et sociales	168 257	162 857
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 705	19 559
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	234 002	233 198
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	526 642	470 582

Compte de résultat

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois
Production vendue	1 570 309	1 438 108
Subventions d'exploitation	3 000	
Reprises et Transferts de charge	80 986	53 829
Autres produits	2 216	2 032
Produits d'exploitation	1 656 511	1 493 969
Autres achats non stockés et charges externes	357 190	322 885
Impôts et taxes	77 611	79 432
Salaires et Traitements	807 890	800 303
Charges sociales	307 169	304 254
Amortissements et provisions	21 908	14 786
Autres charges	9 340	1 539
Charges d'exploitation	1 581 108	1 523 200
RESULTAT D'EXPLOITATION	75 403	-29 231
Produits financiers	1 289	1 510
Charges financières		3 321
Résultat financier	1 288	-1 811
RESULTAT COURANT	76 691	-31 042
Produits exceptionnels		25 179
Charges exceptionnelles	6 476	
Résultat exceptionnel	-6 476	25 179
EXCEDENT OU DEFICIT	70 215	-5 863



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :
AT OCCITANIA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010, dont le total est de 526 642 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 70 215 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/03/2011 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 8 ans
- * Matériel de bureau : 8 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 213		944	13 269
Immobilisations incorporelles	14 213		944	13 269
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	32 989	3 834		36 823
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 541	4 673	9 156	35 059
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	72 530	8 507	9 156	71 881
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	85			85
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	13 505	29	283	13 251
Immobilisations financières	13 591	29	283	13 336
ACTIF IMMOBILISE	100 334	8 536	10 383	98 487

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 154 434 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 251		13 251
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	55 449	55 449	
Autres	57 796	57 796	
Charges constatées d'avance	27 938	27 938	
Total	154 434	141 183	13 251
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	55 449
MAJEURS GERANCE FRAIS RECEVO	254
SUBVENTIONS TPS 2007	3 405
SUBVENTIONS TPS 2008	10 483
TRIBUNAUX : ENQUETES SOCIALES	6 837
PRODUITS RECEVOIR	36 203
Total	112 631

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions :

1) Indemnités de départ à la retraite

Conformément à la méthode préférentielle recommandée par le CNC, n°03-R-01 du 1er avril 2003, les indemnités de départ à la retraite ont été enregistrées dans les compte sous forme de provision. Elle s'élève à 11 426 Euros.

2) Provision pour charges

La directrice de l'association a l'obligation de suivre une formation spécifique évaluée à l'origine à 20 000 Euros. Cette formation a été provisionnée dans les comptes 2008. Compte tenu des formations déjà réalisées, la provision s'élève à 8 392 Euros.

Suite au décret n° 2008-1508 du 30 décembre 2008 relatif aux conditions d'âge, de formation et d'expérience professionnelle devant être satisfaites par les mandataires judiciaires à la protection des majeurs, les délégués ont l'obligation de suivre une formation spécifique évaluée à 29 000 Euros. Cette formation a été provisionnée dans les comptes 2008. Compte tenu des formations déjà réalisées, la provision s'élève à 16 950 Euros.

Suite à un litige avec une salariée né sur 2010, l'association a provisionné 9 000 Euros.

=> La provision pour risque et charge s'élève donc à 34 342 Euros

Notes sur le bilan

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	11 727		301		11 426
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	49 000	9 000	23 658		34 342
Total	60 727	9 000	23 959		45 768
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		9 000	23 959		
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	324	324		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	57 716	57 716		
Dettes fiscales et sociales	168 257	168 257		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 705	7 705		
Produits constatés d'avance				
Total	234 002	234 002		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
FOURNISS. FACT. NON PARVENUES	19 239
INTERETS COURUS A PAYER	63
DETTES PROV POUR CONGES	62 648
CHARGES SOCIALES SUR CONGES	31 324
Total	113 274

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	27 938		
Total	27 938		

Autres informations

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice s'élève à 1 664 heures dont 1 664 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 142 526 euros

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail immobilier : 0 euros



Etats détaillés

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
Concessions, brevets et droits assimilés				
20500000 – CONCESSIONS, BREVETS, LICE	13 269,43		13 269,43	14 213,42
28050000 – AMORT. CONC, BREV, LIC		8 594,29	-8 594,29	-5 626,67
	13 269,43	8 594,29	4 675,14	8 586,75
Immobilisations incorporelles	13 269,43	8 594,29	4 675,14	8 586,75
Autres immobilisations corporelles				
21810000 – A.A.I. DIVERS	36 822,76		36 822,76	32 989,26
21830000 – MATERIEL BUREAU	8 517,68		8 517,68	3 844,26
21831000 – MATERIEL INFORMATIQUE	3 428,11		3 428,11	12 584,15
21840000 – MOBILIER	23 112,81		23 112,81	23 112,81
28181000 – AMORT. A.A.I.DIVERS		14 404,15	-14 404,15	-10 040,95
28183000 – AMORT. MATERIEL BUREAU		2 041,68	-2 041,68	-1 138,60
28183100 – AMORT. MATERIEL INFORMA		1 582,15	-1 582,15	-9 157,52
28184000 – AMORT. MOBILIER		8 472,07	-8 472,07	-5 902,01
	71 881,36	26 500,05	45 381,31	46 291,40
Immobilisations corporelles	71 881,36	26 500,05	45 381,31	46 291,40
Participations et créances rattachées				
26100000 – TITRES DE PARTICIPATION	85,07		85,07	85,07
	85,07		85,07	85,07
Autres immobilisations financières				
27500000 – DEPTS & CAUTIONNEMENTS V	13 250,97		13 250,97	13 505,44
	13 250,97		13 250,97	13 505,44
Immobilisations financières	13 336,04		13 336,04	13 590,51
ACTIF IMMOBILISE	98 486,83	35 094,34	63 392,49	68 468,66
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
40910000 – FOURNISSEURS DEBITEURS	573,99		573,99	
	573,99		573,99	
Usagers et comptes rattachés				
41810000 – FACTURES A ETABLIR	55 449,02		55 449,02	123 300,15
	55 449,02		55 449,02	123 300,15
Autres créances				
42100000 – CARLE SALAIRES				283,70
46720000 – MAJEURS REJETS VIREMENT	614,26		614,26	
46730006 – PRET MOY MARIE				100,00
46730007 – REY PATRICIA				100,00
46730008 – PRET VIDAL HUGUET				150,00
46730009 – PRET BOUCHEMA ALAIN				162,00
46730012 – OSMONT JEAN-YVES				460,00
46730013 – MULLER STEPHANE				150,00
46870100 – MAJEURS GERANCE FRAIS RE	254,47		254,47	9 265,74
46871300 – SUBVENTIONS TPS 2007	3 405,48		3 405,48	4 783,61
46871400 – SUBVENTIONS TPS 2008	10 482,54		10 482,54	10 565,49
46872000 – TRIBUNAUX : ENQUETES SOCI	6 836,56		6 836,56	7 218,71
46873000 – PRODUITS RECEVOIR	36 202,65		36 202,65	26 930,52
	57 795,96		57 795,96	60 169,77
Créances	113 818,97		113 818,97	183 469,92
Disponibilités				
51210000 – CC FONCTIONNEMENT	220 700,38		220 700,38	95 756,74

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
51220000 – CC SOCIAL	7 612,37		7 612,37	7 142,77
51230000 – CC LIVRET	39 326,61		39 326,61	23 800,25
51240000 – CM FONCTIONNEMENT	1 074,21		1 074,21	12 698,51
51250000 – CE LIVRET A	623,21		623,21	614,25
51260000 – CRCA FONCTIONNEMENT	135,73		135,73	128,73
51270000 – CM LIVRET BLEU	51 716,45		51 716,45	50 972,47
51280000 – BPO FONCTIONNEMENT	303,81		303,81	471,73
	321 492,77		321 492,77	191 585,45
Trésorerie	321 492,77		321 492,77	191 585,45
ACTIF CIRCULANT	435 311,74		435 311,74	375 055,37
Charges constatées d'avance				
48600000 – CHARGES CONSTATEES D'AV	27 938,15		27 938,15	27 057,97
	27 938,15		27 938,15	27 057,97
COMPTES DE REGULARISATION	27 938,15		27 938,15	27 057,97
TOTAL DE L'ACTIF	561 736,72	35 094,34	526 642,38	470 582,00

Bilan détaillé

	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
Fonds associatifs sans droit de reprise		
10200000 – FONDS ASSOCIATIFS SANS DROITS	182 519,87	182 519,87
Report à nouveau	182 519,87	182 519,87
11620000 – DEPENSES POUR CONGES PAYES	-17 884,50	
	-17 884,50	
Résultat de l'exercice	70 215,34	-5 863,01
FONDS PROPRES	234 850,71	176 656,86
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
11500000 – RTAT SOUS CONTRLE TIERS FINAN	12 021,49	
	12 021,49	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	12 021,49	
Provisions pour charges		
15300000 – PROVISION POUR IDR	11 426,00	11 727,00
15800000 – AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	34 342,00	49 000,00
	45 768,00	60 727,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	45 768,00	60 727,00
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Découverts et concours bancaires		
51290000 – SG FONCTIONNEMENT	260,81	
51810000 – INTERETS COURUS A PAYER	63,10	
	323,91	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 – FOURNISSEURS	38 477,08	32 592,89
40800000 – FOURNISS. FACT. NON PARVENUES	19 239,03	18 189,11
	57 716,11	50 782,00
Dettes fiscales et sociales		
42130000 – ASSEMAT A SALAIRES	621,84	
42140000 – CANOVA SALAIRES	324,82	
42150000 – RIBET SALAIRES	2 575,82	
42820000 – DETTES PROV POUR CONGES	62 648,00	60 242,00
42860000 – PERSONNEL-AUTRES CHARGES A PAYER		289,83
43100000 – SECURITE SOCIALE	28 179,00	25 949,00
43720000 – MORNAY	24 650,00	25 705,00
43730000 – CHORUM	4 018,00	4 191,00
43740000 – ASSEMIC	4 705,00	4 402,00
43820000 – CHARGES SOCIALES SUR CONGES	31 324,00	30 121,00
43860000 – ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER		108,92
44383000 – PROMOFAP FORMATION	5 426,64	7 139,23
44710000 – TRESOR PUBLIC TAXE S/SALAIRES	3 784,00	4 709,00
	168 257,12	162 856,98
Autres dettes		
46720000 – MAJEURS REJETS VIREMENT CM		10 984,12
46730000 – MAJEURS PRIS FONDS SOCIAL	7 705,04	8 575,04
	7 705,04	19 559,16
DETTES	234 002,18	233 198,14

Bilan détaillé

	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	526 642,38	470 582,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	Var. abs. (%)
Production vendue			
70610000 – FRAIS TE/CE MAJEURS	245 738,13	212 010,45	15,91
70620000 – FRAIS TE/CE DDASS		1 175,03	-100,00
70630000 – ENQUETES SOCIALES	5 336,78	27 332,06	-80,47
70640000 – TPS		5 952,44	-100,00
70650000 – FRAIS REMISE COMPTE RENDU GESTION	15,00		
70660000 – DOTATION GLOBALE	1 319 218,81	1 191 638,00	10,71
	1 570 308,72	1 438 107,98	9,19
Subventions d'exploitation			
74000000 – SUBVENTION MATERIEL	3 000,00		
	3 000,00		
Reprises et Transferts de charge			
78150000 – REPRISE PROVISION IDR	301,00		
78151000 – REPRISE PROVISION POUR CHARGES	23 658,00		
79100000 – TRANSFERT DE CHARGES PERS	20 226,67	1 364,00	NS
79110000 – TRANSFERT CH.DIVERSES	36 800,56	52 465,18	-29,86
	80 986,23	53 829,18	50,45
Autres produits			
75800000 – PRODUITS DIV. GESTION COURANTE	1 912,51	2 031,51	-5,86
75810000 – COTISATIONS PUPILLES	303,24		
	2 215,75	2 031,51	9,07
Produits d'exploitation	1 656 510,70	1 493 968,67	10,88
Autres achats non stockés et charges externes			
60612000 – ENERGIE : ELECTRICITE	4 638,31	5 884,37	-21,18
60622000 – FOURNITURES D'ENTRETIEN	964,44	847,96	13,74
60623000 – AUTRES FOURNITURES (PETITS MAT.	7 462,10	8 438,01	-11,57
60624000 – FOURNITURES ADMINISTRATIVES	19 171,42	14 475,95	32,44
61250000 – CREDIT BAIL CM-CIC SERVEUR	11 708,65	10 359,40	13,02
61321000 – LOCATIONS IMMO BAT 11	41 180,54	41 023,15	0,38
61322000 – LOCATIONS IMMO BAT 22	22 786,58	22 352,34	1,94
61350000 – LOCATION AUTOCOMMUTATEUR TELEP	4 378,09	4 395,50	-0,40
61351000 – LOCATIONS MACHINE AFFRANCHIR	1 424,59	876,66	62,50
61354000 – LOCATION PHOTOCOPIEURS LIXXBAI	18 585,84	10 535,97	76,40
61355000 – LOCATION LEOBACKUP SAUVEGARDE	2 212,80	1 014,20	118,18
61410000 – CHARGES LOCATIVES BAT 11	10 940,49	9 706,25	12,72
61420000 – CHARGES LOCATIVES BAT 22	5 391,91	4 123,71	30,75
61520000 – ENTRETIEN-SUR BIENS IMMOBILIERS	9 881,56	10 037,94	-1,56
61550000 – ENTRETIEN-SUR BIENS MOBILIERS	914,38	895,73	2,08
61560000 – MAINTENANCE	132,00	2 895,29	-95,44
61561000 – MAINTENANCE INFORMATIQUE	6 468,40	3 637,81	77,81
61610000 – MULTIRISQUES	649,22	627,09	3,53
61630000 – ASSURANCE-TRANSPORT	3 777,42	2 453,03	53,99
61650000 – RESPONSABILITE CIVILE	4 447,40	242,00	NS
61820000 – DOCUMENTATION	915,69	1 538,83	-40,49
61840000 – COTISATIONS	3 953,28	3 339,69	18,37
62100000 – PERSONNEL EXTERIEUR ENTREPRISE	3 420,32		
62220000 – FRAIS DE FORMATION	36 061,34	44 073,48	-18,18
62260000 – HONORAIRES AUTRES	18 944,64		
62261000 – HONORAIRES CAC	7 146,10	6 147,96	16,24

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	Var. abs. (%)
62262000 – HONORAIRES COMPTABLE	17 842,76	19 367,54	-7,87
62270000 – FRAIS P/ASSEMBLEE	109,80	262,57	-58,18
62300000 – PUBLICITE, PUBLICATIONS	447,30		
62400000 – TRANSPORTS BIENS & PERSONNEL		846,67	-100,00
62500000 – DEPLAC., MISSIONS, RECEPTIONS	1 935,01	2 054,05	-5,80
62520000 – VOYAGES ET DEPLAC. SALARIES	40 205,49	34 881,06	15,26
62560000 – MISSIONS RECEPTION		125,90	-100,00
62610000 – FRAIS D’AFFRANCHISSEMENT	27 286,99	29 387,37	-7,15
62620000 – FRAIS TELECOMMUNICATIONS	18 548,77	22 092,07	-16,04
62630000 – FRAIS COLLECTE AFFRANCHISSEMENT	1 578,72	1 578,72	
62700000 – SERVICES BANCAIRES	1 392,92	2 163,75	-35,62
62710000 – FRAIS BANCAIRES DAILLY		153,00	-100,00
62800000 – DIVERS (AUTRE CHARGE EXTERNE)	285,00	50,00	470,00
	357 190,27	322 885,02	10,62
Impôts et taxes			
63110000 – TAXE SUR LES SALAIRES	63 371,00	65 080,00	-2,63
63330000 – PART EMPLOYEURS FORMATION	14 240,34	14 351,58	-0,78
	77 611,34	79 431,58	-2,29
Salaires et Traitements			
64111000 – SALAIRES ENCADREMENT	117 976,30	116 624,50	1,16
64112000 – SALAIRES DELEGUES LA TUTELLE	393 740,82	392 696,52	0,27
64113000 – SALAIRES AUTRES PERSONNELS	291 478,65	276 188,62	5,54
64115000 – REMUNERATIONS STAGIAIRES	778,58	1 548,65	-49,73
64120000 – CONGES PAYES	2 406,00	11 923,00	-79,82
64140000 – INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	650,00	455,32	42,76
64141000 – PRIME DE TRANSPORT	859,40	866,70	-0,84
	807 889,75	800 303,31	0,95
Charges sociales			
64511000 – COTIS URSSAF ENCADREMENT	35 616,08	34 752,81	2,48
64512000 – COTIS URSSAF DELEGUES LA TUT	109 740,24	108 157,19	1,46
64513000 – COTIS URSSAF AUTRES PERSONNELS	52 599,65	49 572,62	6,11
64531000 – COTIS MORNAY ENCADREMENT	10 713,14	10 717,95	-0,04
64532000 – COTISATIONS GROUPE MORNAY	29 439,15	29 329,32	0,37
64533000 – COTIS MORNAY AUTRES PERSONNELS	21 167,98	20 604,43	2,74
64541000 – COTIS ASSEDIC ENCADREMENT	5 190,92	4 318,48	20,20
64542000 – COTIS ASSEDIC DELEGUES LA TU	17 308,47	16 742,47	3,38
64543000 – COTIS ASSEDIC AUTRES PERSONNEL	12 501,90	12 419,59	0,66
64551000 – COTIS CHORUM ENCADREMENT	1 769,46	1 752,40	0,97
64552000 – COTIS CHORUM DELEGUES LA TUT	3 933,45	3 935,30	-0,05
64553000 – COTIS CHORUM AUTRES PERSONNELS	2 841,21	2 765,59	2,73
64580000 – CHARGES SOCIALES S/ C.P.	1 203,00	5 961,50	-79,82
64586000 – CHARGES SUR SALAIRES A PAYER	-108,92	108,92	-200,00
64750000 – MEDECINE DU TRAVAIL	3 253,13	3 115,78	4,41
	307 168,86	304 254,35	0,96
Amortissements et provisions			
68111000 – AMORT. IMMOB INCORPORELLES	3 911,61	4 108,79	-4,80
68112000 – AMORT. IMMOB CORPORELLES	8 996,06	8 628,24	4,26
68150000 – DOT PROV IDR		2 049,00	-100,00
68158000 – PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	9 000,00		

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	Var. abs. (%)
Autres charges	21 907,67	14 786,03	48,16
65400000 – PERTES / CREANCES IRRECOUVRAB.	9 011,27	1 529,24	489,26
65800000 – CHARGES DIV. GESTION COURANTE	328,82	10,03	NS
	9 340,09	1 539,27	506,79
Charges d'exploitation	1 581 107,98	1 523 199,56	3,80
RESULTAT D'EXPLOITATION	75 402,72	-29 230,89	-357,96
Produits financiers			
76800000 – AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 288,65	1 509,92	-14,65
	1 288,65	1 509,92	-14,65
Charges financières			
66100000 – CHARGES D'INTERETS	0,36	3 321,04	-99,99
	0,36	3 321,04	-99,99
Résultat financier	1 288,29	-1 811,12	-171,13
RESULTAT COURANT	76 691,01	-31 042,01	-347,06
Produits exceptionnels			
78750000 – REPRISE PROV CHARGES EXCEPTIONNELLE		25 179,00	-100,00
		25 179,00	-100,00
Charges exceptionnelles			
67500000 – VNC DES IMMO.CEDEES	420,95		
67800000 – CHARGES EXCEPT.DIVERSES	6 054,72		
	6 475,67		
Résultat exceptionnel	-6 475,67	25 179,00	-125,72
EXCEDENT OU DEFICIT	70 215,34	-5 863,01	NS

A.T. OCCITANIA
SECTEUR SOCIAL

16, avenue Charles de Gaulle
Bâtiment 11 B.P. 43261
31132 BALMA Cedex

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE numéro 3 / 09826

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2010



Audit et commissariat aux comptes

A.T. OCCITANIA
SECTEUR SOCIAL

16, avenue Charles de Gaulle
Bâtiment 11 B.P. 43261
31132 BALMA Cedex

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE numéro 3 / 09826

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- ↳ le contrôle des comptes annuels de l' Association A.T. OCCITANIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ↳ la justification de nos appréciations ;
- ↳ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l' Association à la fin de cet exercice.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

> Les règles et méthodes comptables relatives à la définition des actifs immobilisés ainsi qu'à leur durée d'amortissement telles qu'exposées dans l'annexe à la note "Règles et méthodes comptables-Immobilisations corporelles et incorporelles" ;

> Les modalités d'évaluation des provisions pour risques et charges à la clôture de l'exercice telles qu'exposées dans l'annexe à la note " Règles et méthodes comptables-Provisions pour risques et charges" ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux Membres de votre Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à TOULOUSE le, 22 avril 2011

Pour @ec Audit,
Denis LESPRIT, Commissaire aux comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	13 269	8 594	4 675	8 587
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations incorporelles	13 269	8 594	4 675	8 587
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	71 881	26 500	45 381	46 291
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	71 881	26 500	45 381	46 291
Participations et créances rattachées	85		85	85
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 251		13 251	13 505
Immobilisations financières	13 336		13 336	13 591
ACTIF IMMOBILISE	98 487	35 094	63 392	68 469
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	574		574	
Usagers et comptes rattachés	55 449		55 449	123 300
Autres créances	57 796		57 796	60 170
Créances	113 819		113 819	183 470
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	321 493		321 493	191 585
Trésorerie	321 493		321 493	191 585
ACTIF CIRCULANT	435 312		435 312	375 055
Charges constatées d'avance	27 938		27 938	27 058
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	27 938		27 938	27 058
TOTAL DE L'ACTIF	561 737	35 094	526 642	470 582

Bilan

	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
Fonds associatifs sans droit de reprise	182 520	182 520
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-17 885	
Résultat de l'exercice	70 215	-5 863
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	234 851	176 657
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle	12 021	
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	12 021	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	45 768	60 727
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	45 768	60 727
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Découverts et concours bancaires	324	
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 716	50 782
Dettes fiscales et sociales	168 257	162 857
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 705	19 559
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	234 002	233 198
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	526 642	470 582

Compte de résultat

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois
Production vendue	1 570 309	1 438 108
Subventions d'exploitation	3 000	
Reprises et Transferts de charge	80 986	53 829
Autres produits	2 216	2 032
Produits d'exploitation	1 656 511	1 493 969
Autres achats non stockés et charges externes	357 190	322 885
Impôts et taxes	77 611	79 432
Salaires et Traitements	807 890	800 303
Charges sociales	307 169	304 254
Amortissements et provisions	21 908	14 786
Autres charges	9 340	1 539
Charges d'exploitation	1 581 108	1 523 200
RESULTAT D'EXPLOITATION	75 403	-29 231
Produits financiers	1 289	1 510
Charges financières		3 321
Résultat financier	1 288	-1 811
RESULTAT COURANT	76 691	-31 042
Produits exceptionnels		25 179
Charges exceptionnelles	6 476	
Résultat exceptionnel	-6 476	25 179
EXCEDENT OU DEFICIT	70 215	-5 863

Annexe

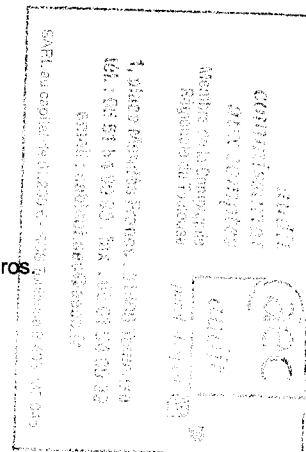
Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :
AT OCCITANIA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010, dont le total est de 526 642 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 70 215 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/04/2011 par les dirigeants de l'association.



Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 8 ans
- * Matériel de bureau : 8 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

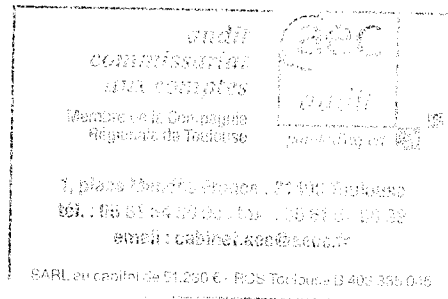
Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 213		944	13 269
Immobilisations incorporelles	14 213		944	13 269
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	32 989	3 834		36 823
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 541	4 673	9 156	35 059
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	72 530	8 507	9 156	71 881
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	85			85
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	13 505	29	283	13 251
Immobilisations financières	13 591	29	283	13 336
ACTIF IMMOBILISE	100 334	8 536	10 383	98 487

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		8 507	29	8 536
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		8 507	29	8 536
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			283	283
Scissions				
Mises hors service	944	9 156		10 100
Diminutions de l'exercice	944	9 156	283	10 383

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 627	3 912	944	8 594
Immobilisations incorporelles	5 627	3 912	944	8 594
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	10 041	4 363		14 404
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 198	4 633	8 735	12 096
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	26 239	8 996	8 735	26 500
ACTIF IMMOBILISE	31 866	12 908	9 679	35 094

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 154 434 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 251		13 251
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	55 449	55 449	
Autres	57 796	57 796	
Charges constatées d'avance	27 938	27 938	
Total	154 434	141 183	13 251
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	55 449
MAJEURS GERANCE FRAIS RECEVO	254
SUBVENTIONS TPS 2007	3 405
SUBVENTIONS TPS 2008	10 483
TRIBUNAUX : ENQUETES SOCIALES	6 837
PRODUITS RECEVOIR	36 203
Total	112 631

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions :

1) Indemnités de départ à la retraite

Conformément à la méthode préférentielle recommandée par le CNC, n°03-R-01 du 1er avril 2003, les indemnités de départ à la retraite ont été enregistrées dans les compte sous forme de provision. Elle s'élève à 11 426 Euros.

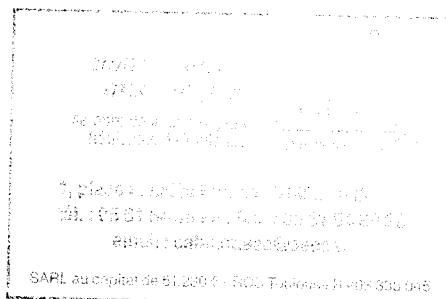
2) Provision pour charges

La directrice de l'association a l'obligation de suivre une formation spécifique évaluée à l'origine à 20 000 Euros. Cette formation a été provisionnée dans les comptes 2008. Compte tenu des formations déjà réalisées, la provision s'élève à 8 392 Euros.

Suite au décret n° 2008-1508 du 30 décembre 2008 relatif aux conditions d'âge, de formation et d'expérience professionnelle devant être satisfaites par les mandataires judiciaires à la protection des majeurs, les délégués ont l'obligation de suivre une formation spécifique évaluée à 29 000 Euros. Cette formation a été provisionnée dans les comptes 2008. Compte tenu des formations déjà réalisées, la provision s'élève à 16 950 Euros.

Suite à un litige avec une salariée né sur 2010, l'association a provisionné 9 000 Euros.

=> La provision pour risque et charge s'élève donc à 34 342 Euros



Notes sur le bilan

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	11 727		301		11 426
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	49 000	9 000	23 658		34 342
Total	60 727	9 000	23 959		45 768
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		9 000	23 959		
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	324	324		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	57 716	57 716		
Dettes fiscales et sociales	168 257	168 257		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 705	7 705		
Produits constatés d'avance				
Total	234 002	234 002		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
FOURNISS. FACT. NON PARVENUES	19 239
INTERETS COURUS A PAYER	63
DETTES PROV POUR CONGES	62 648
CHARGES SOCIALES SUR CONGES	31 324
Total	113 274

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	27 938		
Total	27 938		

Autres informations

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

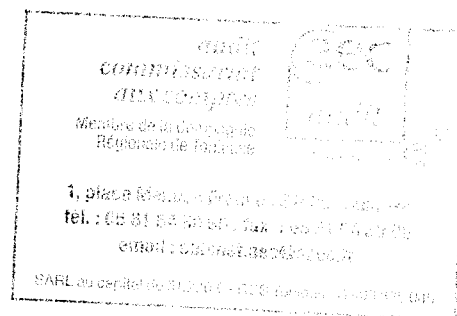
Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice s'élève à 1 664 heures dont 1 664 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 142 526 euros

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail immobilier : 0 euros



A.T. OCCITANIA
SECTEUR SOCIAL

16, avenue Charles de Gaulle
Bâtiment 11 B.P. 43261
31132 BALMA Cedex

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE numéro 3 / 09826

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2010



Audit et commissariat aux comptes

A.T. OCCITANIA
SECTEUR SOCIAL

16, avenue Charles de Gaulle
Bâtiment 11 B.P. 43261
31132 BALMA Cedex

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE numéro 3 / 09826

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**
Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisé. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visées à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à TOULOUSE le, 22 avril 2011

*Pour @ec Audit,
Denis LESPRIT, Commissaire aux comptes*